



REGIE REGIONALE  
DE LA SANTÉ ET DES  
SERVICES SOCIAUX  
DES LAURENTIDES

Projet d'exploitation éventuelle d'une  
mine et d'une usine de niobium à Oka

Oka

6211-08-002

la santé mieux pensée

**DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE**

Saint-Jérôme, le 16 décembre 1997

Monsieur Yvan Patry, maire  
Municipalité d'Oka-Paroisse  
2017, Chemin Oka  
OKA (Qc) J0N 1E0

Monsieur le Maire,

Lors de notre intervention menée auprès de la population de Oka-Paroisse de novembre 1995 à mars 1996, des mesures de niveau de radon ont été effectuées dans 176 maisons du secteur de la formation géologique de carbonatite. Suite à l'analyse de ces données, un doute raisonnable persistait quant à la délimitation précise des zones à risque de surexposition au radon. C'est pourquoi, de nouvelles mesures environnementales ont été colligées par la Direction de la santé publique des Laurentides (mesures radiométriques aériennes, scintigraphie et spectrographie au sol, géocodage des maisons) afin de mieux circonscrire les secteurs à risque d'exposition excessive pour la population.

Après analyse de ces données, la direction de la santé publique a réuni des experts nationaux, provinciaux et régionaux afin de :

- prendre connaissance des résultats de l'analyse;
- commenter l'importance du risque à la santé que représentent les niveaux d'exposition mesurés ;
- discuter des recommandations à formuler à la municipalité et, le cas échéant, au ministère de la Santé et des Services sociaux, au ministère de l'Environnement et de la Faune et au ministère des Affaires municipales.

Un consensus très clair se dégage de la rencontre des experts à savoir :

- ▶ que l'ensemble du projet domiciliaire Mont-Saint-Pierre nord se retrouve dans un secteur où le niveau de radioactivité est extrêmement élevé;
- ▶ que les risques à la santé associés à de telles expositions au radon sont considérés comme déraisonnables voire inacceptables notamment au niveau de la phase 2;
- ▶ que pour pouvoir raisonnablement assurer de maintenir des niveaux de radon acceptables dans les maisons situées dans ces zones particulièrement à risque, il faudrait exiger des mesures exceptionnelles à la construction. En effet, à moins de construire des maisons surélevées, sans sous-sol, permettant une libre circulation d'air sous la maison et sans garage attenant, il est plus que probable que plusieurs maisons ne pourront maintenir un niveau de radon à des niveaux raisonnables ou inférieurs aux lignes directrices canadiennes de 800 Bq/m<sup>3</sup>;

*Monsieur Yves Patry*

- 2 -

12 décembre 1997

Vous trouverez, jointe à cette lettre, la liste des personnes présentes lors de cette réunion d'experts tenue le jeudi 4 décembre dernier.

Je vous rappelle que la Loi sur les services de santé et les services sociaux confie au directeur régional de la santé publique la responsabilité d'identifier les situations susceptibles de mettre en danger la santé de la population et de voir à la mise en place des mesures nécessaires à sa protection (*Loi sur les Services de Santé et les Services sociaux, art. 373*);

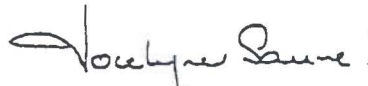
C'est dans ce cadre que je recommande à la municipalité de cesser dès maintenant le développement du projet domiciliaire Mont-Saint-Pierre nord. Tel que mentionné précédemment, la seule alternative valable en matière de santé publique, étant l'imposition obligatoire de contraintes exceptionnelles à la construction des maisons, c'est à dire la construction de maisons surélevées, sans sous-sol, permettant en tout temps une libre circulation d'air sous la maison et sans garage attenant.

Par ailleurs, compte tenu des niveaux très élevés de radioactivité mesurés dans quelques autres secteurs situés sur la formation géologique concernée, il serait pertinent à ce stade-ci de revoir le zonage des secteurs particulièrement à risque (une carte représentant ces secteurs est disponible à la Direction de la santé publique des Laurentides).

Nous sommes conscients de l'impact économique d'une telle décision et nous croyons que des mesures devraient être prises pour en limiter l'ampleur. Les aspects techniques supportant cette recommandation sont disponibles. Il nous fera plaisir de vous les exposer sur demande.

Veuillez recevoir, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La directrice de la santé publique,



Jocelyne Sauvé, M.D.

JS/sg

Pièce jointe : Liste des personnes présentes à la rencontre d'experts tenue le 4 décembre 1997

- c.c. Michel Léger, directeur général, RRSSS Laurentides  
Docteur Michel Savard, coordonnateur en santé environnementale, DRSP  
Docteure Blandine Piquet-Gauthier, adjointe-médicale, DRSP  
Madame Gylaine Boucher, directrice générale, CLSC Jean-Olivier-Chénier  
Monsieur Serge Assel, directeur régional, MEF  
Docteur Maurice Poulin, directeur provincial de la santé publique, MSSS  
Monsieur Jacques Fournier, secrétaire-trésorier, Paroisse-Oka

## Liste des personnes présentes à la rencontre d'experts du 4 décembre 1997

Monsieur Michel Léger	Directeur général Régie régionale de la santé et des services sociaux des Laurentides
Docteure Jocelyne Sauvé	Directrice Direction de la santé publique Régie régionale de la santé et des services sociaux des Laurentides
Docteur Michel Savard	Coordonnateur en santé environnementale Direction de la santé publique Régie régionale de la santé et des services sociaux des Laurentides
Docteur Jean-Claude Dessau	Médecin-conseil en santé environnementale Direction de la santé publique Régie régionale de la santé et des services sociaux des Laurentides
Docteure Blandine Piquet Gauthier	Adjointe médicale Direction de la santé publique Régie régionale de la santé et des services sociaux des Laurentides
Monsieur Eric Pellerin	Géologue de l'environnement Stagiaire : Maîtrise en santé environnementale Direction de la santé publique Régie régionale de la santé et des services sociaux des Laurentides
Monsieur Ken Ford	Coordonnateur, géologue / géophysicien Commission géologique du Canada
Docteur Benoit Lévesque	Médecin-conseil en santé environnementale Centre de la santé publique de Québec
Monsieur Richard Martel	Géologue Institut National de recherche scientifique
Monsieur Michel Deschamps	Président Radioprotection Inc.

**Liste des personnes présentes à la rencontre d'experts du 4 décembre 1997**

<b>Monsieur Serge Assel</b>	Directeur régional par intérim Ministère de l'environnement et de la faune Direction régionale des Laurentides
<b>Madame Brigitte Bérubé</b>	Chef du service industriel Ministère de l'environnement et de la faune Direction régionale des Laurentides
<b>Monsieur Richard Mc Grégor</b>	Chef en radioactivité naturelle Bureau de la radioprotection Santé Canada
<b>Docteur Michel Plante</b>	Médecin-conseil Responsable de la santé du public Hydro-Québec
<b>Monsieur Albert Daveluy</b>	Santé environnementale Direction de la protection publique Ministère de la santé et des services sociaux
<b>Monsieur Don Fugler</b>	Société centrale d'hypothèque et de logement
<b>Madame Gylaine Boucher</b>	Directrice générale CLSC Jean-Olivier Chénier Saint-Eustache
<b>Monsieur Paul Clément</b>	Conseiller municipal Municipalité Oka-Paroisse
<b>Monsieur Jacques Fournier</b>	Secrétaire - Trésorier Municipalité Oka-Paroisse
<b>Monsieur Eddy Proulx</b>	Inspecteur municipal Municipalité Oka-Paroisse